



Hortis

Association créée le 9 novembre 1936 à la préfecture de la Seine par Eugène Le Graverend, Directeur des Parcs et Jardins de Rouen.

En 1971, refonte des statuts et nouveau nom :

Association française des directeurs des jardins et espaces verts publics (AFDJEVP)
déclarée à la préfecture de seine-maritime.

C'est à Strasbourg, lors du congrès annuel 2012 qu'elle devient **Hortis**.

Forte de 700 adhérents, cette association a pour objectifs l'échange et la capitalisation d'expériences dans les thématiques professionnelles de nos domaines d'action .



Hortis

13 régions sont réparties sur le territoire et permettent à leurs membres d'échanger sur des journées à thèmes généraux ou plus locaux.

Le congrès annuel d'**Hortis** est le point fort de l'association qui permet aux membres de toutes régions de se retrouver dans un esprit de convivialité dans des journées à thèmes professionnels importants.

Les congrès **Hortis** sont l'occasion de découvrir le patrimoine vert d'une ville et plus largement la région d'accueil qui change chaque année.

2012	Strasbourg et l'Alsace
2013	Pau et le Béarn
2014	Lorient et la Bretagne

Hortis

Hortis est un acteur incontournable des politiques et stratégies dans le domaine de l'environnement et du paysage.

Elle contribue aux réflexions du moment sur les évolutions sociétales, les questions climatiques et énergétiques, aux problématiques écologiques, la conciliation entre paysage et biodiversité.

A ce titre, Hortis est présente dans la majorité des instances nationales en charge de ces préoccupations.

- **Centre National des Villes et Villages fleuris**



Hortis est membre du conseil d'administration, du bureau, et participe à toutes les commissions.

- **Ministère de la Culture et Directions Régionales des Affaires Culturelles DRAC**

Hortis est membre du conseil national des parcs et jardins qui attribue le label « Jardins remarquables ».

Hortis est membre de de droit des Jurys régionaux.



Hortis

- **Ministère de l'Écologie, du Développement Durable**

Hortis est associée régulièrement aux évaluations réglementaires.(biodiversité, Ecophyto, Certiphyto)



- **Fédération Française du Paysage**

Hortis est impliquée dans toutes les assises et conférences organisées par cette organisation de Paysagistes concepteurs.



- **Plante et Cité**

Crée en 2006, ce centre technique répond aux besoins d'expérimentation et de mutualisation des techniques de développement durable et de la gestion des espaces verts à destinations des collectivités et des entreprises.

Hortis est membre fondateur et administrateur (conseil d'administration et scientifique).



Hortis

- **Qualipaysage**

Organisme professionnel de qualification des entreprises.

Sont représentés au Conseil d'Administration – UNEP - FFP - **Hortis**



- **Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF)**

Qui regroupe professionnels et amateurs, lieu de référence pour la connaissance, la conservation et l'utilisation du végétal.

Hortis est administrateur depuis 2009.



- **Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage (UNEP)**

Hortis est partenaire de la seule organisation professionnelle représentative des 20 000 entreprises du paysage.



Hortis est affilié à l' IFPRA

(International Federation of of park and récréation administration)
regroupant des collègues du monde entier.



Bibliographie

Deux ouvrages à paraître prochainement à l'adresse des décideurs et techniciens, en charge de la gestion des espaces publics paysagers écologiques.

I . Gestion et management durables des espaces verts, construire la ville verte de demain.

Ce dossier d'experts apporte un éclairage sur les nouveaux concepts urbains liés au patrimoine biologique.

Cet ouvrage est un outil d'aide à la décision, à la gestion et au management d'un service espaces verts.

Parution prévue juillet 2014, à commander à rubrique : Livres sur www.territorial.fr

250 pages prix 59 €

II . Guide méthodologique pour la conduite d'un projet d'espace public paysager écologique.

Un référentiel de conduite de projet et de chantier écologiques.

Mieux concevoir pour mieux gérer.

60 pages en deux parties.

1. Comprendre les enjeux fondamentaux d'un projet écologique.
2. Les étapes de la conduite du projet.

Edité par Plantes & cité.